

MINISTÈRE DE LA TRANSITION,
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PARC NATIONAL DE LA
GUADELOUPE,

Secrétariat Général
Service des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE 2021

Intitulé du poste : **CHEF(FE) DU PÔLE TERRESTRE**

Catégorie	Cotation (RIFSEEP)	Correspondance RIME
A	Groupe 1	Gestionnaire et exploitant du domaine

Vacance de poste et motif de recrutement	Vacance de poste suite départ
des n+1	LE DIRECTEUR
Composition de l'équipe encadrée	6 agents Cat B – 12 agents Cat C
Statut	FONCTIONNAIRE TECHNIQUE – CAT. A
Affectation	PÔLE TERRESTRE
Résidence Administrative	Siège de Saint-Claude

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le Parc national de la Guadeloupe constitue un ensemble de territoires protégés de haute valeur patrimoniale. Le Pôle terrestre vise à les protéger. Il améliore la connaissance des patrimoines et les valorise.

Missions (raison d'être du poste) :

Le (la) chef(fe) du pôle terrestre est responsable de la définition et de la mise en œuvre des actions de l'établissement dans les domaines de la préservation, du suivi scientifique et la surveillance des patrimoines sur les espaces forestiers de la Basse-Terre classés en cœur et en aire d'adhésion et de l'aménagement et de l'entretien des infrastructures de découverte.

Activités principales du poste

Le(la) chef(fe) du pôle terrestre est responsable du pilotage et de l'encadrement de l'équipe des agents affectés au pôle pour l'ensemble des missions suivantes :

- met en œuvre le COP 2019-2023 du PNG
- le suivi de la mise en œuvre des objectifs et mesures de la charte relatifs au Pôle Terrestre et l'élaboration des programmes d'actions notamment avec les collectivités.
- la représentation de l'établissement dans les instances ou auprès des partenaires (ONF notamment) ;
- le pilotage de l'instruction des demandes d'autorisation ou avis portant sur le pôle terrestre , en lien avec les départements concernés et les instances de gouvernance du Parc National de la Guadeloupe,
- la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'interprétation du Parc National de la Guadeloupe ;
- l'aménagement et l'entretien des infrastructures d'accueil du public (aires de pique-nique, sentiers...)

- En lien avec le département Patrimoine et appui aux territoires, co-construction puis mise en œuvre par les agents de terrain des protocoles de suivi du patrimoine naturel et culturel et participation aux programmes de recherche ;
- En lien avec le département patrimoine et appui aux territoires, co-construction et mise en œuvre des actions de gestion des milieux (régulation des espèces exotiques envahissantes, réhabilitation de sites dégradés...)
- En lien avec le (la) chargé(e) de l'appui à la stratégie police il (elle) définit puis met en œuvre des actions de police de la nature en cœur de parc. Sur cette zone, conformément à la stratégie pour les actions de police du parc national de la Guadeloupe, les missions de police seront principalement tournées vers les sujets suivants : chasse (notamment liée à la construction et utilisation de campements et de belvédères), pêche (notamment des ouassous parmi les espèces locales de crevettes d'eau douce en voie de raréfaction), prélèvements de végétaux (notamment liés à la production et à la vente de gaulettes et d'étais), déchets abandonnés sur les aires de pique nique ou ailleurs (nuisibles par leur abondance et leur fréquence), canyonisme et travaux sans autorisation ;
- En lien avec le chargé d'appui EDD du département communication accueil et pédagogie, réalisation des actions pédagogiques liées aux milieux naturels forestiers et aux rivières ;
- Le(la) chef(fe) de pôle terrestre assure le suivi des travaux en tandem avec le responsable des travaux

Le poste intègre essentiellement les missions administratives liées au fonctionnement du pôle : élaboration et gestion du budget alloué, gestion de proximité des agents (entretiens d'évaluation, évaluation des besoins de formation...), convention (rédaction, renouvellement), marché public

Conditions d'exercice du service :

l'agent bénéficie de la collaboration directe du chef de pôle adjoint, du responsable des gardes moniteurs (technicien police) et du responsable des aménagements et travaux.

Il bénéficie de l'appui d'une assistante partagée avec le chef de pôle « Patrimoines et appui aux territoires.

Pour l'exercice de ses missions, l'agent doit être vacciné contre la leptospirose. A défaut, l'agent devra transmettre une décharge à l'administration.

L'agent dispose des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques, des moyens de déplacements ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

COMPÉTENCES	N	D
Compétences techniques	■	Techniques managériales
	■	Compétences en matière de gestion administrative
	■	Connaissances générales en matière environnementale et de gestion des espaces naturels
	■	Connaissances des milieux tropicaux
	■	Expérience dans le domaine de l'accueil du public
	■	Connaissances et expériences en matière de police de l'environnement
	■	Expérience ou connaissances en matière de gestion de projets (notamment d'aménagement)
	■	Port d'arme
	■	Commissionnement inspecteurs de l'environnement, eau et nature
Compétences transversales	■	Maîtrise des outils de bureautique classiques (Open Office)
	■	Techniques et outils de communication et de médiation
	■	Aisance rédactionnelle
Compétences relationnelles	■	Aptitude au travail en équipe
	■	Qualités relationnelles
	■	Disponibilité
N* Compétences nécessaires		
D* Compétences à développer		



Parc national de la Guadeloupe

Montéran • 97120 Saint-Claude

Tél. +590 590 41 55 55 • Fax +590 590 41 55 56

www.guadeloupe-parcnational.fr • contact@guadeloupe-parcnational.fr

